

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 99 (1973)
Heft: 23

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1. «Regelungsmethoden in der elektrischen Antriebstechnik.»
Conférencier: M. O. Kolb, D^r sc. techn., SA Brown, Boveri & C^{ie}, Baden.
Discussion.

14 h. 15

- Sujet*: «Technik und Theorie der Umrichterantriebe.»
2. «Antriebe mit stromrichtergespeisten Synchronmaschinen.»
Conférencier: M. A. Haboek, ingénieur diplômé, Siemens S.A., Erlangen-A.
Discussion — Récréation.
3. «Umrichtergespeiste Antriebe mit Asynchronmaschinen.»
Conférencier: M. H. R. Bühler, professeur à l'EPFL, Lausanne.
Discussion.

Environ 17 h. 45

Clôture de la première journée.

Jeudi 22 novembre 1973

8 h. 45

Président de la journée et direction des débats: M. H. R. Bühler, professeur à l'EPFL, Lausanne.

Sujet: «Anwendungsorientierte Behandlung moderner Lösungen in der Antriebstechnik.»

4. «Mise en vitesse de machines synchrones au moyen de convertisseur statique de fréquence, dans les centrales électriques.»
Conférencier: M. A. Voumard, ingénieur-technicien ETS, BBC Société anonyme Brown, Boveri & C^{ie}, Baden.
Discussion.
5. «Drehzahlvariable Antriebe in Elektrizitätswerken.»
Conférenciers: M. W. Stiepmann, ingénieur dipl. et M. H. J. Nitschke, ingénieur dipl., AEG-Telefunken, Berlin.
Discussion — Récréation.
6. «Umrichter und klassische Gleichstromtechnik in industriellen Antrieben.»
Conférencier: M. S. Zürcher, ingénieur diplômé EPF-Zurich, BBC Société anonyme Brown, Boveri & C^{ie}, Baden.
Discussion.

14 h. 15

7. «Traktionsantriebe, Erfordernisse und Möglichkeiten.»
Conférencier: M. H. H. Weber, D^r ès sc. techn., Direction générale CFF, Berne.
Discussion.
8. «Wirk- und Blindleistungsregelung von Netzkupplungs-umformern 50-16 2/3 Hz mit Umrichter-kaskade.»
Conférencier: M. H. Stemmler, D^r sc. techn., ingénieur, SA Brown, Boveri & C^{ie}, Baden.
Discussion.

Environ 16 h. 15

Clôture des journées.

Finance de Congrès (deux jours): Fr. 100.— (pour les membres de l'ASE et de l'ASSPA: Fr. 60.—).

Renseignements et inscriptions: jusqu'au samedi 10 novembre 1973, au Secrétariat administratif de l'ASE, Seefeldstrasse 301, 8008 Zurich, en virant le prix sur le compte de chèques postaux de l'ASE N° 80-6133.

Communications SVIA

Candidatures

- M. Claude Baudat, architecte, diplômé EPUL en 1958.
(Parrains: MM. A. George et H. P. Auberson.)
M. Pierre Eckerlin, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1964.
(Parrains: MM. I. Pfister et R. H. Lambert.)
M. Joseph Marasco, ingénieur physicien, diplômé de l'Université de Genève en 1973 et de State University of New-York.
(Parrains: MM. Prof. L. Pflug et Prof. B. Vittoz.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit* au comité de

la SVIA dans un *déla* de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Carnet des concours

Ecole primaire à Susten/Loèche

Jugement

Le jury, composé de Charles Zimmermann, président, Ernst Anderegg, Albert Gnägi, Peter Lanzrein, Robert Zumstein, Alois Locher, Herbert Marty, William Loretan et Regina Mathieu, membres, s'est réuni les 18 et 19 octobre 1973 à Susten. Après examen des 24 projets présentés, il a décidé d'attribuer les prix suivants:

- 1^{er} prix: Fr. 7000.—, «ABC ... Z» avec mandat d'exécution: M. Arnold Meichtry, Chêne-Bougeries/Genève.
2^e prix: Fr. 5500.—, «STERN»: MM. Xavier Furrer et Willy Jeiziner, Viège.
3^e prix: Fr. 5000.—, «CH»: MM. Edouard Furrer et Paul Morisod, Sion.
4^e prix: Fr. 4000.—, «REMBUE»: M. Helmuth Furrer, Zumikon/ZH.
5^e prix: 3500.— «RAAK»: M. Roger Lötscher, Susten-Loèche.
6^e prix: Fr. 3000.—, «LOGOS»: Baustudio 32, M. Xili Guntern, Brigue.

Achat: projet «19620», de M. Alberto de Chastonay, Sierre.

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 19 et 20 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir pages 8, 10, 16 des annonces

Informations diverses

Une contribution genevoise au problème de la prise de données

Les lecteurs de documents Bell & Howell, qui sont des lecteurs optiques de marques, permettent la lecture de documents mécanographiques établis de façon très simple, à la source même de l'information.

Les marques que peut reconnaître cet appareil peuvent être une perforation classique, des marques imprimées soit à la création du document, soit à l'aide d'une imprimante, un trait de crayon noir dans une case, dans n'importe quelle combinaison.

Le document peut être une carte perforée normale, raccourcie ou allongée ou une page jusqu'au format A3.

La prise de l'information se fait à la source en cochant au crayon le document préparé en conséquence. Ces documents sont ensuite passés dans le lecteur manuellement ou en injection automatique, les informations transmises au système de traitement de données.

Le mode de transmission dépend de l'application. On peut transférer le contenu des documents sur un autre support, par carte ou ruban perforé, bande magnétique ou directement à l'ordinateur, localement ou à distance, par ligne téléphonique ou par le télex.

Prise de commandes

Une application a été réalisée à Genève pour le compte d'une entreprise qui reçoit chaque jour des bons de commandes établis